



M. 2008. 02. 02. A

*Action adoptée
à l'unanimité*

MOTION DEPOSEE PAR Thomas JOLY
Et les groupes UPE et UMP

Objet : Roms

CONSIDERANT la situation précaire des familles Roms sur le Département de l'Essonne ;

CONSIDERANT que ces familles roumaines vivent dans des conditions sanitaires et matérielles indignes de notre Département ;

CONSIDERANT la réalisation d'accueils existants dans d'autres départements, notamment sur les communes de Lieusaint, Rennes

CONSIDERANT les compétences du Département de l'Essonne dans le domaine de l'action sociale ;

CONSIDERANT le devoir impérieux de l'Assemblée départementale de se soucier des problèmes des plus démunis ;

Le Conseil Général de l'Essonne ;

ESTIME que la tenue d'une table ronde au niveau du département de l'Essonne est urgente et indispensable ;

DEMANDE à M. le Préfet de mettre en place un partenariat à travers une table ronde avec les collectivités et les associations concernées pour trouver des solutions à la fois d'urgence et pérennes face à un problème sanitaire et indigne de notre Département.